



Taux actuels de retard de croissance: 7.2% d'émaciation: 31.4% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 11.2%

Source: Gouvernement botswanais (IVe Enquête sur la santé des familles, 2007)

Bons résultats

- Botswana : l'État a assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est courante et les marchés fonciers fonctionnent bien. Des politiques promeuvent un accès équitable aux ressources foncières communes.
- Botswana : ce pays a mis au point une stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Botswana : ce pays a mis en place un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Le pays a pleinement consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Botswana : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Botswana : en 2015, 96.2% de la population a accès à une source d'eau potable améliorée.
- Botswana : 94.1% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2007.
- Botswana : les dispositifs de protection sociale sont très développés mais ne couvrent pas tous les risques ni l'ensemble de la population.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (2.07% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Botswana : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (8.8% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Les services de vulgarisation agricole sont l'apanage de l'État et les agriculteurs pauvres n'ont pas leur mot à dire dans la définition de priorités pour les politiques. Le système de recherche et de vulgarisation agricoles n'atteint pas les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Il n'existe pas de politique en faveur de l'égalité des sexes dans l'accès aux services de vulgarisation agricole.
- Botswana : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Botswana : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Tenth National Development Plan vol. I and II) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Botswana : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Botswana : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais.
- Botswana : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2007-2008.
- Botswana : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 70 % des enfants en 2014.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (63.4% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Botswana : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	2.07%	2014	36e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	8.8%	2014	27e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Bon	2011	5e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Médiocre	2007	42e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	72.2%	2007-2008	20e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Bon	2016	1er ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Moyen	2011	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2013	28e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2014	29e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	70%	2014	26e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	96.2%	2015	4e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	63.4%	2015	7e
Visites médicales pour les femmes enceintes	94.1%	2007	18e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Faible	2009-2016	31er
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2010	32e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2007-2008	35e ex aequo
Lois			
Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Pleinement consacré	2016	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacré dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel